



Mardi 5 septembre 2023

Système d'alerte et d'informations aux populations

Test mensuel des sirènes SAIP du mois de septembre 2023

Comme tous les premiers mercredis du mois, ce mercredi 6 septembre 2023 à 12h15, un test permettant la vérification du bon fonctionnement des sirènes SAIP (Système d'alerte et d'informations aux populations) du département aura lieu dans les Bouches-du-Rhône.

Aucun comportement réflexe n'est attendu de la part de la population lors de cet essai.

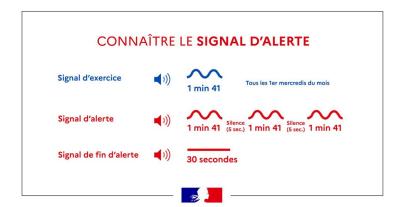
Le SAIP permet d'avertir la population d'un territoire d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et du comportement à tenir.

Le signal sonore d'alerte émis par les sirènes est un son montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un silence.

Plus d'informations sur les sirènes SAIP :

https://mobile.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Qu-est-ce-que-le-SAIP

Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.



Service Régional de la Communication Interministérielle





